



DELIBERATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL

D'ACTION SOCIALE DE LA CCLPA

Séance du 18 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mars à dix-huit heures trente, le conseil du CIAS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la vice-présidence de Monsieur VERNHES Gilbert

PRESENTS : - MME FRASSIN- MME BONNASSIEUX- MME ALBERT -MME VALERO -MME ZUMERLE- MME VIDAL- MM VANDENDRIESSCHE- MME MOLINIER -MM VERNHES-MM BOUSCATEL-MM MAZARS- MM RAMUSCELLO

EXCUSES : MM BARDOU- MME VIDAL

PROCURATION : MME VIDAL a donné procuration à MME ALBERT

N° D2026 /5

Objet : Approbation du compte de gestion de l'EHPAD RESIDENCE LA GREZE

Le Vice-Président présente aux membres du Conseil d'Administration le compte de gestion 2025 du receveur.

Les résultats de l'ERRD 2025 sont les suivants :

EXPLOITATION :

Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation	365 515,30 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	2 574 496,16 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	2 078 674,52 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	183 737,87 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	403 916.62 €	Groupe 3 : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	29 245,51 €
Total	2 848 106,44 €	Total	2 787 479,54 €
Résultats administratif constaté		-60 626,90 €	

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
IAF		CAF	88 219,84 €
Remboursement des dettes financières	138 208,14 €	Augmentation des fonds propres	4 278,49 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	23 353,23 €	Augmentation des dettes financières	10 534,56 €
Autres	0,00 €	Autres recettes	0,00 €
Total	161 561,37 €	Total	103 032,89 €
Apport au fonds de roulement		Prélèvement sur le fonds de roulement	58 528,48 €

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion 2025,
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

**Le Vice - Président,
Gilbert VERNHES**



**La secrétaire de séance
Martine ZUMERLE**

